



ANNEXE AU PROCES-VERBAL DE SOUTENANCE DE DOCTORAT  
ATTESTATION MEMBRE DE JURY ABSENT

***Important : seule une absence justifiée d'un des membres du jury est autorisée lors de la soutenance. UBFC n'acceptera qu'une seule absence justifiée d'un des membres du jury lors de la soutenance. Dans le cas contraire, la soutenance pourrait être invalidée pour non-conformité.***

NOM et Prénom du candidat : .....

Spécialité du doctorat : .....

Date de soutenance : ..... / ..... / .....    Heure de soutenance : .....

Lieu de soutenance : .....

Le président du jury, .....,  
(*nom, prénom, grade*), atteste :

- que ....., désigné par le président d'UBFC en tant que membre du jury, était absent excusé lors de la soutenance pour le motif suivant :  
.....  
..... ;
- qu'il a transmis par écrit, avant la soutenance, ses observations sur le travail du candidat ainsi qu'une liste de questions à poser à ce dernier ;
- que le candidat y a répondu de manière satisfaisante.

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

Le directeur de thèse (*Nom, prénom, signature*) :

Le président du jury (*Nom, prénom, signature*) :